



MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 04/03/2021

LE MINISTÈRE DE LA CULTURE PUBLIE L'ÉDITION 2021 DE L'OBSERVATOIRE DE L'ÉGALITÉ ET DE LA FEUILLE DE ROUTE ÉGALITÉ

À l'occasion de la journée internationale des droits des femmes 2021, paraît la nouvelle édition de l'*Observatoire de l'égalité entre femmes et hommes dans la culture et la communication* qui mesure, depuis 2013, la présence des femmes dans l'administration, les institutions et les entreprises culturelles et médiatiques. Vient de paraître également la nouvelle édition de la feuille de route *Égalité*, qui décrit la stratégie ambitieuse du ministère de la Culture en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, consacrée « grande cause nationale du quinquennat » par le Président de la République.

Né d'une volonté d'objectiver le propos sur la place des femmes dans les professions, leur accès aux moyens de création et à la consécration artistique et culturelle, l'*Observatoire*, dans sa neuvième édition, permet de rendre compte des progrès réalisés depuis l'adoption, en 2014, de la loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, mais aussi de mesurer les inégalités et d'identifier les freins qui persistent. Indépendantes ou salariées, les professionnelles de la culture perçoivent encore des rémunérations inférieures à celles des hommes ; leurs œuvres sont moins visibles, moins acquises et moins programmées que celles des hommes, et elles accèdent moins souvent qu'eux à la consécration artistique.

La prévalence des stéréotypes sexistes, propices à l'apparition et à la légitimation des violences et du harcèlement sexuels et sexistes, transparaît au travers des données statistiques.

Parce que la lutte pour l'égalité des droits passe par la connaissance de la réalité et la reconnaissance des situations discriminantes, cette nouvelle édition de l'*Observatoire* marque un rendez-vous important dans l'agenda de l'égalité, au fondement d'une société plus juste. La dynamique s'amplifie depuis 2017. La progression est constante sur la plupart des critères mesurés dans l'administration et dans l'ensemble des structures culturelles et audiovisuelles. La part des femmes progresse aux postes de direction des structures culturelles soutenues par le ministère de la Culture, et leur représentation est également de plus en plus paritaire au sein des conseils, commissions, instances et jurys des métiers de la culture.

Contact presse Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication
Tél : 01 40 15 83 31
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr



MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Pour Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la Culture « *Les inégalités entre les femmes et les hommes s'observent hélas dans tous les secteurs de la société. Depuis neuf ans, l'Observatoire, outil statistique indispensable, permet au secteur culturel et artistique de sortir des approximations et du déni sur ses propres fonctionnements internes. Cette année encore, des progrès apparaissent ; ils sont insuffisants, mais ils traduisent une volonté sans faille d'atteindre la parité.*

C'est à partir de ces éléments statistiques que nous pouvons définir où agir, et comment. La feuille de route Egalité 2020-2022 décrit les actions et les chantiers en cours, au sein des services et établissements relevant de mon ministère et dans l'ensemble des politiques culturelles : je tiens à ce que la place des femmes dans les carrières et dans les contenus de la culture et de la création progresse fortement et effectivement, et que la lutte contre les violences sexuelles et sexistes soit désormais implacable. »

La nouvelle édition de la feuille de route (2020-2022) présente en particulier le déploiement du conditionnement des aides publiques au respect d'engagements concrets en faveur de la lutte contre le sexisme et les violences sexuelles, dans les secteurs de la musique, du cinéma, de l'audiovisuel et du jeu vidéo.

La feuille de route 2020-2022 présente les différentes actions menées autour de plusieurs axes majeurs :

- La démarche en faveur de l'égalité conduite au sein du ministère de la Culture;
- La lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans la culture;
- La diffusion d'une culture de l'égalité dans l'enseignement supérieur artistique et culturel;
- L'amélioration de la place des femmes dans les professions de la culture;
- Une plus grande part et une meilleure visibilité des femmes dans les contenus artistiques et culturels;
- La lutte contre les stéréotypes de genre.

L'Observatoire de l'égalité est disponible [ICI](#)

La feuille de route de l'égalité est disponible [ICI](#)

Contact presse Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication
Tél : 01 40 15 83 31
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr